

L'invitée de la MIA

La parole à **Jelena Aparac,**

docteure en droit et consultante en droit international

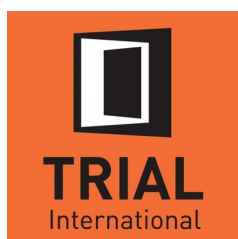
LA RESPONSABILITÉ PÉNALE DES ENTREPRISES, PROCHAIN CHANTIER DE LA JUSTICE INTERNATIONALE

JEUDI 26 SEPTEMBRE 2019/18H.30 SALLE GANDHI



JELENA APARAC

Le docteur Jelena Aparac est universitaire et consultante en droit international. Sa thèse portait sur « la responsabilité internationale des entreprises multinationales pour les crimes internationaux commis dans les conflits armés non internationaux ». Elle est experte indépendante au sein du groupe de travail de l'Onu sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination. Auparavant, le Dr. Aparac a travaillé comme conseillère en droit international humanitaire pour Médecins sans frontières, sur le terrain et au siège.



En collaboration avec Trial International et
le CETIM



MIA- Maison Internationale des Associations

15, Rue des Savoises, 1205 Genève. Tél. +41 22 329 20 22

<https://www.mia-ge.ch/> public@mia-ge.ch